



NOS FORCES



450

stagiaires par an



90%

de réussite aux
diplômes



150

intervenants
extérieurs spécialisés



16

administratifs et experts
pédagogiques



94%

de taux d'insertion
professionnelle

OBJECTIFS



- ✓ Préparer et concevoir des séances d'initiation, de découverte, d'animation des activités de la forme
- ✓ Concevoir et mener des projets d'animation
- ✓ Accueillir et prendre en charge le pratiquant (coaching)

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE



Formation en alternance

De septembre 2020 à juillet 2021



Durée de la formation

600 ou 636 h/an en centre
635 h/an en structure



Lieu de formation

Reims



Coût de la formation

Individualisation du parcours défini lors du positionnement (durée et coût)

Métiers & perspectives

Le BP JEPS AF vous forme au métier d'éducateur sportif des Activités de la forme, véritable spécialiste dans le secteur de la mise en forme, de la préparation et de l'entretien physique.

Vous pouvez exercer au sein de structures commerciales, associatives, collectivités territoriales, en tant que salarié ou indépendant.



CONTENU DE LA FORMATION

UC 1 – Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 – Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 3 – Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme

UC 4 – Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option Cours Collectifs et/ou Haltérophilie Musculation



CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Être titulaire du certificat PSC1 ou du certificat PSE1/PSE2 ou de l'attestation de SST en cours de validité
- ✓ Produire un certificat médical valide
- ✓ Justifier d'une pratique sportive d'au moins 1 an dans la ou les option(s) sollicitée(s) (fortement conseillé)

Valider les Tests d'Exigences Préalables (TEP)

- ✓ Test navette Luc Léger
- ✓ Tests techniques en rapport avec la ou les option(s) choisie(s)

Se référer à l'annexe de l'arrêté du 5 septembre 2016 portant création de la mention Activités de la Forme du BP JEPS Educateur sportif

Valider les tests de sélection

- ✓ Epreuve écrite (coef 1)
- ✓ Epreuve orale : entretien de motivation (coef 2)



MODALITÉS D'INSCRIPTION

*Mettez toutes les chances de votre côté pour réussir les TEP en vous inscrivant à notre stage de préparation !
Plus d'informations sur notre site internet*



1 Obtenez plus d'informations sur www.creps-reims.fr

2 Pré-inscrivez-vous en ligne sur www.crepsreimsformation.fr

3 Retournez votre dossier par courrier avec l'ensemble des pièces demandées

